

Une faim provoquée et organisée

Monde

HUMILIATION À LA CANTINE

Balayer le sol de la cantine, passer la serpillière, débarrasser les tables. Aux **États-Unis**, pour les enfants dont les parents n'ont pu payer la cantine scolaire, le repas peut s'apparenter à un véritable calvaire. Identifiés par un bracelet ou un tampon, ces jeunes élèves se voient contraints d'effectuer les corvées ménagères en échange d'un repas. Le tout sous le regard moqueur de leurs jeunes camarades. Certaines écoles vont même plus loin en privant de repas chaud les élèves endettés.

Le procédé est courant et porte un nom : le *lunch shaming* (en français, « humiliation du déjeuner »). Outre-Atlantique, cette pratique persiste depuis des décennies. En humiliant ainsi les enfants, les établissements incitent les parents à régler leurs impayés. *« On nous a fait part de cas d'enfants qui faisaient la queue avec leur plateau avant de se rendre compte en arrivant à la caisse qu'ils n'avaient plus assez d'argent sur leur compte. Leur repas est alors littéralement jeté à la poubelle »*, s'est insurgée Jennifer Ramo, directrice de *New Mexico Appleseed*, une association de lutte contre la pauvreté, dans les colonnes du *New York Times*.

Le **Nouveau-Mexique** a adopté début avril une loi visant à mettre fin au *lunch shaming*. Baptisée *Hunger-Free Students' Bill of Rights* (« contre la faim des élèves »), elle interdit aux établissements scolaires de confier des corvées aux mauvais payeurs.

À la tête de cette initiative, le sénateur Michael Padilla a expliqué avoir lui-même été victime de cette pratique : *« Quand j'étais enfant, je devais passer*

la serpillière à la cantine, mettre les chaises sur les tables et travailler en cuisine », a-t-il confié à l'AFP. La décision prise par le Nouveau-Mexique s'oppose largement à la réforme du président Donald Trump qui envisage des coupes drastiques dans le budget alloué à la restauration scolaire.

En France, la loi du 28 mars 1882 de Jules Ferry interdit de tels procédés. Pourtant, la stigmatisation des mauvais payeurs existe bel et bien. En 2010, une commune de Charente avait mis en place un système d'écran numérique sur lequel défilait le nom des familles qui n'avaient pas payé la restauration collective. Le dispositif, largement critiqué, avait fini par être supprimé un an plus tard. Plus récemment, un établissement scolaire de Gironde a, à son tour, créé la polémique en proposant un menu de substitution aux enfants dont les parents n'ont pas réglé les frais de restauration. Pour ces jeunes élèves, tous les jours, c'est raviolis ! *« Cette mesure est appliquée après les courriers d'usage, la réception et l'entretien des parents avec le personnel des écoles »*, a expliqué dans un communiqué le maire de la commune de La Teste, Jean-Jacques Eroles.

(Web : http://www.liberation.fr/planete/2017/05/09/le-nouveau-mexique-met-fin-a-l-humiliation-des-enfants-qui-ne-peuvent-payer-la-cantine_1568342, 09/05/2017)

Monde

DE TERRIBLES FAMINES

Famines au Soudan du Sud, en Somalie, au Nigeria, ou encore au Yémen : dans de nombreux articles, les conflits sont présentés comme la principale cause de ces famines. Mais

selon l'avis de nombreux spécialistes, la réalité est plus complexe.

Difficile, dans certaines zones, de distinguer les causes des conséquences. La sécheresse de ces dernières années encourage des déplacements de population qui provoquent parfois des tensions et des conflits. Et bien sûr, les conflits accentuent l'insécurité alimentaire.

Mais ces famines aggravées par des causes conjoncturelles ont également des causes structurelles. Il existe, depuis des années, une insécurité alimentaire très forte dans de nombreux pays notamment sur le continent africain. Selon l'organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation, un enfant meurt de faim toutes les 6 secondes. Comme nous l'expliquons avec Pierre Rabhi dans notre « Carnets d'alerte », la faim dans le monde est due à une misère organisée, une inégale répartition des richesses et des terres,

un modèle agricole et alimentaire inadapté, des variétés de semences privatisées, des relations commerciales biaisées, une forte corruption...

Contrairement aux idées reçues, dans certaines régions, le nombre de personnes sous-alimentées augmente depuis 50 ans. Et pourtant, des solutions existent. L'agroécologie pourrait nourrir toute la planète. [...]

Pour en savoir plus : Pierre Rabhi, Juliette Duquesne, *Pour en finir avec la faim dans le monde*, Presses du Châtelet, 2017. Pierre Rabhi, Juliette Duquesne, *Les semences, un patrimoine vital en voie de disparition*, Presses du Châtelet, 2017. Afin de réaliser ces enquêtes, plus d'une trentaine de spécialistes ont été interrogés.

(Web : http://www.huffingtonpost.fr/juliette-duquesne/on-ne-parle-plus-de-la-faim-dans-le-monde-et-pourtant-avec-pierr_a_22081406?utm_hp_ref=fr-afrique, 12/05/2017).

Pour s'abonner à la Revue Quart Monde et payer en ligne :

http://www.editionsquartmonde.org/catalog/product_info.php?cPath=36_57 &products_id=270

Ou encore par virement bancaire.

RIB : La Banque postale – Centre de Paris.

75900 Paris cedex 15 (France)

Titulaire du compte : Éditions Quart Monde Librairie

Compte n°2631700Z020.

Code banque : 20041 - Code guichet : 00001 - Clé RIB : 67

Code SWIFT (ou BIC) : PSSTFRPPPAR

Code IBAN: FR75 2004 1000 0126 31700Z02 067